

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'année 2022

- Programmes promus par Cellectis à ASH 2022 : des données cliniques sur UCART123 ont été sélectionnées pour une présentation orale et des données pré-cliniques sur UCARTCS1, en collaboration avec l'Amsterdam University Medical Center, ont été sélectionnées pour une présentation poster
- Des données précliniques sur des cellules « smart » CAR T éditées par TALEN® seront présentées à SITC 2022
- Notre partenaire Allogene Therapeutics, Inc. a annoncé avoir démarré le premier essai clinique de Phase 2 de CAR T allogénique
- Iovance Therapeutic a annoncé avoir traité le premier patient et terminé la période d'observation de sécurité dans son essai clinique IOV-GM1-201
 - Mark Frattini, M.D., Ph.D., a été nommé directeur médical
- Situation de trésorerie de 103 millions de dollars au 30 septembre 2022¹
- Cellectis tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs le 4 novembre 2022 à 14 heures, heure de Paris – 8 heures, heure de New York

New York (N.Y.) – Le 3 novembre 2022 - Cellectis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois 2022, jusqu'au 30 septembre 2022.

"L'année 2022 a été productive pour Cellectis. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer que notre abstract sur UCART123 a été accepté pour une présentation orale au congrès annuel de l'*American Society of Hematology*. La leucémie myéloïde aiguë représente un besoin médical significatif non satisfait avec un manque d'options en thérapie cellulaire. Ces données cliniques préliminaires encourageantes représentent un grand pas en avant pour les patients atteints de cette maladie" a déclaré le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

" Nous continuons à recruter des patients dans nos trois essais cliniques de Phase 1 à escalade de doses et nous sommes enthousiastes à l'idée de commencer à administrer les patients avec nos produits candidats UCART22 et UCART20x22 entièrement fabriqués en interne. Ce trimestre, nos partenariats ont continué à être

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloqués. Les comptes de trésorerie bloqués s'élevaient à 5 millions de dollars au 30 septembre 2022.

un point fort pour Cellectis avec plusieurs de nos partenaires licenciés qui ont annoncé des étapes importantes. Notre partenaire Allogene Therapeutics, Inc., a annoncé qu'il entamait une potentielle Phase 2 pour les patients atteints de lymphome à grandes cellules B. Iovance Biotherapeutics, Inc. a annoncé que le premier patient a été traité et a terminé la période d'observation de sécurité dans l'essai clinique IOV-GM1-201, la première thérapie TIL génétiquement modifiée par TALEN® de Iovance, pour le traitement du mélanome avancé ou du cancer du poumon non à petites cellules déjà traités. Ces réalisations démontrent une fois de plus que TALEN® est une technologie de choix pour les entreprises de thérapie cellulaire et génique, et que nous tenons notre promesse de constante innovation afin de progresser dans nos essais cliniques et dans ceux de nos partenaires. Cellectis reste concentré sur sa mission de développement de produits candidats innovants contre le cancer et je suis fier de ce que nous avons réalisé cette année. »

Programmes de développement pour nos produits candidats CAR T

BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (B-LLA) en rechute ou réfractaire

- UCART22 est un produit candidat de cellules CAR T allogéniques ciblant CD22 et évalué dans l'essai clinique de Phase 1/2a à escalade de doses BALLI-01, conçu pour évaluer la sécurité et l'activité clinique du produit candidat chez des patients atteints de B-LLA en rechute ou réfractaire.
- BALLI-01 recrute actuellement des patients au niveau de dose 3 (DL3) (5×10^6 cellules/kg) au régime de conditionnement à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab (FCA). Cellectis prévoit d'initier le dosage de patients avec le produit candidat UCART22 conçu en interne.

AMELI-01 (évaluant UCART123) dans la leucémie myéloïde aiguë (LAM) en rechute ou réfractaire

- UCART123 est un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD123 et évalué chez des patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire dans le cadre de l'essai clinique de Phase 1 à escalade de dose AMELI-01.
- Aujourd'hui, Cellectis a annoncé la publication d'un abstract, accepté pour une présentation orale au congrès annuel 2022 de l'American Society of Hematology (ASH).
- L'abstract comprend les données cliniques préliminaires de l'étude de Phase 1 AMELI-01 à escalade de doses, pour les patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire. L'abstract démontre que l'ajout d'alemtuzumab au régime de fludarabine et de cyclophosphamide (FC) est associé à une meilleure lymphodéplétion et à une expansion des cellules UCART123 significativement plus élevée, le tout corrélé à une amélioration de l'activité.
- Ces données sont encourageantes et justifient la poursuite du recrutement de patients au sein de l'étude.
- La présentation orale aura lieu le 12 décembre à 17h, heure de New York, au Ernest N. Morial Convention Center, Hall E. Pour consulter l'abstract, cliquez [ici](#).

MELANI-01 (évaluant UCARTCS1) dans le myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire

- UCARTCS1 est un produit candidat allogénique à base de cellules CAR T ciblant CS1, évalué chez des patients atteints de myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire dans l'essai clinique multicentrique de Phase 1 à escalade de doses MELANI-01.
- Cellectis recrute actuellement des patients au niveau de dose 1 (DL1) (1×10^6 cellules/kg) avec le régime de conditionnement à base de fludarabine et de cyclophosphamide.

NatHaLi-01 (évaluant UCART20x22) dans le lymphome non-Hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire

- UCART20x22, est le premier produit candidat allogénique de Cellectis à double CAR T-cell en cours de développement pour les patients atteints de lymphome non-hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire.
- UCART20x22 sera le premier produit candidat de Cellectis entièrement conçu, développé et fabriqué en interne, illustrant la transformation de la Société en une plateforme de thérapie cellulaire et génique de bout en bout, de la découverte au développement du produit, en passant par la fabrication des matériaux de départ, au produit final de thérapie cellulaire, et le développement clinique.
- Le 1er août, Cellectis a reçu l'accord de la Food and Drug Administration (FDA) américaine de démarrer un essai clinique pour son produit candidat UCART20x22 pour les patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire.

Données de recherche et précliniques

UCARTCS1

- Aujourd'hui, Cellectis a annoncé, en collaboration avec l'Amsterdam University Medical Center (VUmc), la présentation poster d'un abstract sur le produit candidat UCARTCS1, à l'American Society of Hematology (ASH).
- L'abstract comprend des données précliniques évaluant l'activité *in vitro* de UCARTCS1 contre des lignées cellulaires de myélome multiple et des échantillons de moelle osseuse provenant de patients atteints de myélome multiple, ainsi que l'activité *in vivo* dans un modèle de souris myélome multiple. L'impact potentiel du traitement précédent et des caractéristiques de la tumeur sur l'efficacité *in vitro* de UCARTCS1 ont également été étudiés.
- Les données précliniques qui seront présentées démontrent une activité antitumorale *in vitro* et *in vivo*, soutenant le bénéfice potentiel du premier essai clinique avec UCARTCS1, MELANI-01, un essai clinique de Phase 1, à escalade de doses, pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire.
- La présentation poster aura lieu le 10 décembre, entre 17h30 et 19h30, heure de New York, au Ernest N. Morial Convention Center, Hall D. Pour consulter l'abstract, cliquez [ici](#).

Cellules « smart » CAR T éditées par TALEN®

- Le 5 octobre, Cellectis a annoncé que des données précliniques sur des cellules « smart » CAR T éditées par TALEN® pouvant surmonter les principaux défis du ciblage des tumeurs solides, seront présentées lors de la réunion annuelle de la Society for Immunotherapy of Cancer (SITC 2022), qui se tiendra du 8 au 12 novembre 2022 à Boston.
- Cellectis présentera deux posters :
 - Un poster sur les cellules “smart” CAR T éditées par TALEN® ciblant les tumeurs solides exprimant l’antigène MUC1. MUC1 est un antigène associé aux tumeurs qui est surexprimé dans le cancer du sein triple négatif (TNBC) et d’autres tumeurs malignes solides.
 - Un poster sur les stratégies innovantes d’ingénierie des cellules T conçues pour augmenter l’activité des cellules CAR T dans les tumeurs solides tout en atténuant le risque de toxicité.
- Les présentations auront lieu le 10 novembre de 9h à 21h, heure de New York, dans le Hall C.

Programmes précliniques de thérapies géniques basées sur TALEN®

- Le 11 octobre 2022, à l’European Society of Cell and Gene Therapy (ESGCT), Cellectis a présenté des données précliniques encourageantes, s’appuyant sur la technologie d’édition du génome TALEN®, pour développer une thérapie génique basée sur les cellules souches et progénitrices hématopoïétiques (HSPC) conduisant à une correction efficace du gène *HBB* dans la drépanocytose, ainsi que des données pré-cliniques illustrant une approche d’édition de génome basée sur TALEN® qui reprogramme les HSPC pour qu’elles sécrètent de l’alpha-L-iduronidase (IDUA), une enzyme thérapeutique manquante dans la Mucopolysaccharidose de type I (MPS-I).
- Les données précliniques présentées à l’ESGCT démontrent une fois de plus notre capacité à exploiter notre technologie d’édition du génome TALEN® pour traiter les maladies génétiques, notamment la drépanocytose et les maladies lysosomales. En corrigeant une mutation défectueuse ou en insérant un gène corrigé au niveau des HSPC, Cellectis vise à fournir un approvisionnement à vie en cellules saines en une seule intervention.
- Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation et aux abstracts

Programmes en partenariats

Les programmes CAR T d’Allogene Therapeutics, Inc. (“Allogene”) utilisent les technologies de Cellectis.

ALLO-501 et ALLO-501A sont des produits anti-CD19 développés conjointement dans le cadre d’un accord de collaboration entre Servier et Allogene basé sur une licence exclusive accordée par Cellectis à Servier (« l’Accord Servier »). Servier accorde à Allogene les droits exclusifs d’ALLO-501 et ALLO-501A aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays. En septembre 2022, Servier a communiqué vouloir cesser de s’impliquer dans le développement des produits CD19 sous licence et prétend donner à Allogene la possibilité de choisir d’obtenir une licence pour les produits CD19 en dehors des États-Unis. Nous évaluons toutes les options disponibles et les recours contractuels pour traiter les questions susmentionnées et d’autres problèmes de réalisations contractuelles, qui, selon nous, pourraient impliquer des violations importantes de l’Accord Servier par Servier. Les programmes anti-BCMA et anti-CD70 d’Allogene

font l'objet d'une licence exclusive accordée par Collectis à Allogene. Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ces programmes.

Servier et Allogene : programmes anti-CD19

- Le 6 octobre 2022, Allogene a annoncé le démarrage du potentiel essai clinique de Phase 2 CAR T allogénique ALLO-501A (essai ALPHA2) pour les patients atteints de lymphome à grandes cellules B (LBCL) en rechute ou réfractaire. Allogene estime que l'essai ALPHA2 inclura environ 100 patients qui ont reçu au moins deux lignes de traitement antérieures et qui n'ont pas reçu de traitement anti-CD19 préalable. Allogene a annoncé que les données cliniques actualisées du programme CD19 seront fournies lors du R&D Showcase d'Allogene qui aura lieu le 29 novembre 2022.

Allogene : programmes anti-BCMA

- Le 2 novembre 2022, Allogene a annoncé que la Phase 1 de l'essai UNIVERSAL évaluant ALLO-715 continue de recruter des patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire. Allogene a également annoncé présenter une mise à jour clinique de l'essai UNIVERSAL axée sur une dose unique d'ALLO-715 et discutera des prochaines étapes du programme lors de son R&D Showcase.

Allogene : programmes tumeurs solides

- Le 2 novembre 2022, Allogene a déclaré qu'ALLO-316, son premier produit candidat AlloCAR T pour les tumeurs solides, ciblant CD70, est actuellement évalué chez des patients atteints de carcinome rénal à cellules claires (RCC) avancé ou métastatique dans l'essai clinique de Phase 1 TRAVERSE.

Partenariats en édition du génome

lovance Biotherapeutics, Inc. ("lovance")

- Le 10 octobre 2022, lovance a annoncé que le premier patient de son essai clinique IOV-GM1-201 a été dosé et que la période d'observation de sécurité dans cet essai a été terminée. Il s'agit de la première thérapie en développement de lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) génétiquement modifiée de lovance, IOV-4001, pour le traitement d'un mélanome avancé ou d'un cancer du poumon non à petites cellules déjà traité.
- Pour inactiver l'expression de la protéine PD-1, le traitement en développement IOV-4001 utilise la technologie d'édition du génome TALEN® de Collectis. Cette modification génétique unique a le potentiel de renforcer l'activité antitumorale du mécanisme des TIL pour cibler et éradiquer les cellules tumorales.
- L'administration de IOV-4001 à un premier patient est une étape importante dans l'établissement de la preuve de concept d'un traitement par TIL génétiquement modifié pour les patients atteints de tumeurs solides dont les besoins ne sont pas satisfaits et qui disposent de peu d'options thérapeutiques.

Cytovia Therapeutics, Inc. (“Cytovia”)

- Cytovia a annoncé qu’il présentera de nouvelles données précliniques sur les cellules Natural Killer (NK) dérivées de cellules souches pluripotentes induites (iPSC) éditées par TALEN® lors de la réunion annuelle de la Society for Immunotherapy of Cancer (SITC). L’abstract, intitulé "TALEN®-Based Gene-Edited iPSC-Derived NK (iNK) Cells Demonstrate Enhanced Antitumor Activity", a été accepté pour une présentation poster.
- Ces données mettent en évidence les progrès de l’accord de collaboration de recherche et de développement entre Collectis et Cytovia pour développer des cellules NK et CAR-NK issues de iPSC éditées par TALEN®. Collectis a développé un TALEN® personnalisé que Cytovia utilise pour modifier les iPSC de manière sûre et efficace.
- La présentation poster aura lieu le 11 novembre, de 9h à 21h, heure de New York, dans le Poster Hall.

Corporate

Nomination

- Le 28 septembre 2022, Collectis a annoncé la nomination de Mark Frattini, M.D., Ph.D., en tant que directeur médical.
- Le docteur Frattini a rejoint Collectis en septembre 2020 en tant que Senior Vice President of Clinical Sciences. Il était responsable de la direction clinique de Collectis, y compris de la stratégie de développement des produits candidats UCART de la Société. Il a été également un membre clé de l’équipe clinique et dirigeait une équipe de médecins et de cliniciens. En tant que directeur médical, le docteur Frattini supervise la recherche et le développement cliniques pour les programmes UCART de Collectis en phase clinique. Il reste basé sur le site de Collectis à New York et a rejoint le comité exécutif de l’entreprise.

Résultats financiers

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Collectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Collectis est actionnaire d’environ 51.2% des actions ordinaires en circulation au 30 septembre 2022, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l’International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique – Collectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers des neuf mois clos le 30 septembre 2022.

Résultats financiers du troisième trimestre 2022

Situation de la trésorerie : Au 30 septembre 2022, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 103 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 95 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. Cela se compare à 191 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2021, dont 177 M\$ étaient attribuables à Collectis hors Calyxt. Cette diminution nette de 88 M\$ reflète principalement (i) un flux net de trésorerie de 81 M\$ utilisés par les activités d’exploitation, d’investissement et de location-financement de Collectis, (ii) 17 M\$ de flux net de trésorerie utilisés par les activités d’exploitation et acquisitions

d'immobilisations corporelles et de location-financement de Calyxt et (iii) une perte de change défavorable de 10 M\$ partiellement compensés par (i) 10 M\$ de produits nets issus de l'augmentation de capital chez Calyxt réalisée en février 2022, (ii) 6 M\$ de préfinancement du Crédit Impôt Recherche et (iii) 3 M\$ de licences et autres paiements d'étape. Sur la base du plan d'exploitation actuel, nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Collectis au 30 septembre 2022 seront suffisants pour financer nos activités jusqu'au début de l'année 2024.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 9 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, contre 53 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021. 99% du chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés étaient attribuables à Collectis pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. Cette baisse entre les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021 s'explique principalement par (i) une diminution des revenus liée à la reconnaissance d'une note convertible de 15 M\$ obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia et un paiement d'étape de 5 M\$ d'Allogene pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, tandis que le chiffre d'affaires correspondant aux contrats de collaboration des neuf mois clos le 30 septembre 2022 comprend deux paiements d'étape pour 2 M\$ de Cytovia et la reconnaissance du Changement de Contrôle d'un licencié conformément aux termes du contrat de licence avec Collectis (extension du terme de l'Option) pour 1 M\$ et (ii) la diminution des autres revenus de 24 M\$ attribuable à un changement de modèle économique de Calyxt pour PlantSpring et BioFactory, pour lequel aucun revenu significatif n'a encore été reconnu.

Coût des revenus : Les coûts des revenus consolidés s'est élevé à 1 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, contre 29 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021. Cette diminution est due au changement de modèle économique de Calyxt.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés sont élevés à 85 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 contre 97 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021. 89% des frais de recherche et développement consolidés sont attribuables à Collectis pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. La diminution de 11 M\$ entre les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021 est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 10 M\$ (passant de 57 M\$ en 2021 à 47 M\$ en 2022), (ii) la baisse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 1 M\$, (iii) une diminution de 3 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensée par la hausse de 3 M\$ des salaires et traitements provenant de la hausse des effectifs en recherche et développement du segment Thérapeutique.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés sont élevés à 25 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 contre 28 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021. 62% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont attribuables à Collectis pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. La diminution de 3 M\$ est attribuable à (i) la baisse de 3 M\$ des salaires et traitements, (ii) la baisse de 1 M\$ des achats, charges externes et autres charges (passant de 14 M\$ en 2021 à 12 M\$ en 2022) partiellement compensé par (i) l'augmentation de 3 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'expliquant principalement par l'impact favorable en 2021 consécutif au renoncement de l'ancien directeur général de Calyxt à ses options de souscriptions d'actions, à ses actions gratuites et à ses actions de performance non encore acquises suite à son départ.

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 79 M\$ (soit 1,74 \$ par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, dont 73 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 89 M\$ (soit 2,00 \$ par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, dont 75 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette baisse de la perte nette de 10 M\$ entre les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021 est principalement liée à (i) l'augmentation du gain financier de 14 M\$, (ii) la baisse des coûts des revenus de 28 M\$ et (iii) la baisse des charges de recherche et développement de 11 M\$ partiellement compensées par la baisse des revenus et autres produits pour 45 M\$.

Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 72 M\$ (soit 1,58 \$ par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, dont 67 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 80 M\$ (soit 1,79 \$ par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, dont 66 M\$ étaient attribuables à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour l'année 2022 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22, UCARTCS1 et UCART20x22 ainsi que de nouveaux produits candidats ;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris et Raleigh ;
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique.

À la date du présent rapport intermédiaire, l'étude BALLI-01 (étude ouverte de phase 1 sur UCART22) recrute des patients (i) au niveau de dose 3 (DL3) avec un régime de préconditionnement FCA et (ii) au niveau de dose 2 (DL2) en utilisant des lots d'UCART22 fabriqués selon un procédé de fabrication Collectis internalisé et amélioré 2 (P2) avec un régime de préconditionnement FCA.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(Non audité)
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 854	1 511
Immobilisations corporelles	78 846	70 759
Droits d'utilisation	69 423	58 112
Actifs financiers	6 524	8 926
Total actifs non courants	156 647	139 307
Actifs courants		
Stocks	-	-
Clients et comptes rattachés	20 361	802
Subventions à recevoir	9 268	12 152
Autres actifs courants	9 665	8 311
Actifs financiers courants	499	21 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	97 648
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	186 135	119 008
Total actifs courants	225 429	140 272
TOTAL DE L'ACTIF	382 076	279 580
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 945	2 949
Primes d'émission	934 696	579 047
Ecart de conversion	(18 021)	(35 434)
Réserves	(584 129)	(330 595)
Résultat net, part du groupe	(114 197)	(79 326)
Capitaux propres, part du Groupe	221 293	136 641
Intérêts minoritaires	15 181	8 971
Total capitaux propres	236 474	145 612
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	20 030	14 699
Dettes de loyer non courantes	71 526	63 592
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 073	2 646
Autre passifs non courants	626	-
Total passifs non courants	96 254	80 937
Passifs courants		
Passifs courants financiers	2 354	10 379
Dettes de loyer courantes	8 329	7 971
Fournisseurs et comptes rattachés	23 762	22 353
Revenus différés et passifs sur contrat	301	320

Provisions courantes	871	425
Autres passifs courants	13 731	11 582
Total passifs courants	49 348	53 030
TOTAL DU PASSIF	382 076	279 580

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – TROISIEME TRIMESTRE
(Non audité)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Revenus		
Chiffre d'affaires	8 312	217
Autres revenus	2 516	1 704
Total Revenus	10 827	1 921
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(9 213)	(367)
Frais de recherche et développement	(34 324)	(26 667)
Frais administratifs et commerciaux	(9 675)	(7 641)
Autres produits et charges opérationnelles	18	(408)
Total charges opérationnelles	(53 195)	(35 082)
	0	0
Résultat opérationnel	(42 368)	(33 162)
	0	0
Résultat financier	2 296	1 896
	0	0
Résultat net de la période	(40 071)	(31 265)
Résultat part du groupe	(37 413)	(28 467)
Intérêts minoritaires	(2 658)	(2 798)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,82)	(0,63)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,82)	(0,63)

=

CELLECTIS S.A

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – NEUF PREMIERS MOIS
(Non audité)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Revenus		
Chiffre d'affaires	45 088	3 262
Autres revenus	8 320	5 255
Total Revenus	53 408	8 517
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(29 113)	(1 081)
Frais de recherche et développement	(96 663)	(85 194)
Frais administratifs et commerciaux	(27 894)	(25 336)
Autres produits et charges opérationnelles	506	608
Total charges opérationnelles	(153 163)	(111 003)
	0	0
Résultat opérationnel	(99 755)	(102 485)
	0	0
Résultat financier	2 728	17 009
	0	0
Résultat net de la période	(97 027)	(85 476)
Résultat part du groupe	(89 201)	(79 326)
Intérêts minoritaires	(7 827)	(6 150)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(2,00)	(1,74)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(2,00)	(1,74)

DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – TROISIEME TRIMESTRE
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 septembre 2021			Pour les trois mois clos le 30 septembre 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	8 288	24	8 312	42	175	217
Autres produits	0	2 516	2 516	-	1 704	1 704
Chiffre d'affaires externe et autres produits	8 288	2 540	10 827	42	1 879	1 921
Coût des revenus	(8 807)	(407)	(9 213)	(0)	(367)	(367)
Frais de recherche et développement	(2 523)	(31 802)	(34 324)	(2 830)	(23 837)	(26 667)
Frais administratifs et commerciaux	(3 992)	(5 683)	(9 675)	(2 738)	(4 903)	(7 641)
Autres produits et charges d'exploitation	18	(1)	18	(282)	(125)	(408)
Total charges d'exploitation	(15 304)	(37 892)	(53 195)	(5 850)	(29 233)	(35 082)
Résultat opérationnel	(7 016)	(35 352)	(42 368)	(5 808)	(27 353)	(33 162)
Résultat financier	(291)	2 588	2 296	90	1 806	1 896
Résultat net	(7 307)	(32 764)	(40 071)	(5 718)	(25 547)	(31 265)
Intérêts minoritaires	2 658	-	2 658	2 798	-	2 798
Résultat net, part du Groupe	(4 650)	(32 764)	(37 413)	(2 920)	(25 547)	(28 467)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	151	3 219	3 370	116	809	925
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	707	986	1 693	434	521	955
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	858	4 204	5 062	550	1 330	1 880
Résultat net ajusté, part du Groupe	(3 792)	(28 560)	(32 351)	(2 370)	(24 218)	(26 587)
Amortissements et dépréciations	(615)	(3 708)	(4 323)	(438)	(4 305)	(4 744)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	69	3 426	3 495	218	223	442

CELLECTIS S.A.

DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – NEUF PREMIERS MOIS
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021			Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	25 004	20 085	45 088	115	3 147	3 262
Autres produits	1 528	6 792	8 320	-	5 255	5 255
Chiffre d'affaires externe et autres produits	26 532	26 876	53 408	115	8 402	8 517
Coût des revenus	(27 512)	(1 601)	(29 113)	(0)	(1 081)	(1 081)
Frais de recherche et développement	(8 358)	(88 304)	(96 663)	(9 127)	(76 067)	(85 194)
Frais administratifs et commerciaux	(11 520)	(16 373)	(27 894)	(9 539)	(15 797)	(25 336)
Autres produits et charges d'exploitation	25	481	506	(40)	649	608
Total charges d'exploitation	(47 366)	(105 797)	(153 163)	(18 706)	(92 297)	(111 003)
Résultat opérationnel	(20 834)	(78 921)	(99 755)	(18 591)	(83 894)	(102 485)
Résultat financier	(875)	3 603	2 728	5 990	11 019	17 009
Résultat net	(21 709)	(75 318)	(97 027)	(12 601)	(72 875)	(85 476)
Intérêts minoritaires	7 827	-	7 827	6 150	-	6 150
Résultat net, part du Groupe	(13 883)	(75 318)	(89 201)	(6 451)	(72 875)	(79 326)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	682	6 922	7 604	332	3 943	4 274
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(208)	1 901	1 693	1 224	1 713	2 937
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	474	8 823	9 297	1 555	5 656	7 211
Résultat net ajusté, part du Groupe	(13 409)	(66 495)	(79 904)	(4 896)	(67 219)	(72 114)
Amortissements et dépréciations	(1 834)	(9 651)	(11 485)	(1 754)	(13 739)	(15 493)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	377	14 446	14 822	890	1 675	2 565

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – TROISIEME TRIMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(37 413)	(28 467)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	5 062	1 880
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(32 351)	(26 587)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,71)	(0,58)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	45 471 977	45 540 315
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,71)	(0,58)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	45 471 977	45 540 315

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – SIX PREMIERS MOIS
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(89 201)	(79 326)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	9 297	7 211
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(79 904)	(72 114)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(1,79)	(1,58)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	44 599 935	45 511 626
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(1,79)	(1,58)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	44 599 935	45 511 626

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 22 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux non-satisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple. .HEAL est une nouvelle plateforme axée sur les cellules souches hématopoïétiques pour traiter les troubles sanguins, les immunodéficiences et les maladies de surcharge lysosomales. Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascalyn Wilson, Director, communications, 07 76 99 14 33, media@collectis.com

Contact relations investisseurs :

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, investors@collectis.com

Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41786800538

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant les informations fournies ou rendues publiques par nos partenaires. Ces déclarations prospectives incluent des déclarations sur les avancées, le calendrier et les progrès de nos essais cliniques (incluant l'inclusion des patients et leur suivi), le calendrier de présentation de données cliniques, la suffisance de nos doses de produits investigationnels, les capacités opérationnelles de nos sites de fabrication, et la suffisance de trésorerie pour financer nos opérations. Les déclarations prospectives sont

soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant les risques nombreux associés au développement de produits candidat biopharmaceutiques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.